



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN

HÔTEL DE VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
1575, TURMEL L'ANCIENNE-LORETTE, (QUÉBEC) G2E 3J5

14 DÉCEMBRE 2016
19H00

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Mme Annie Lavoie
- M. Jean-François Côté
- M. Kevin Cossette
- M. Grégoire De Winter
- M. Steve Gauvin
- M. Jacques Laberge
- M. Benoit Paquet
- M. Denis Pruneau
- M. Frédéric Roy
- M. Patrick Slegers
- M. Jean Therrien
- M. Jean-Philippe Sauvageau

ORDRE DU JOUR

AGA 2016

1. Ouverture de l'Assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ;
4. Présentation des rapports ;
5. Présentation et adoption des états financiers ;
6. Présentation du rapport du vérificateur ;
7. Amendements aux statuts ;
8. Élection des membres du Conseil d'administration ;
9. Nomination du vérificateur ;
10. Affaires nouvelles ;
11. Fermeture de l'Assemblée ;



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le Président de l'Association de soccer du Mistral Laurentien, Monsieur Patrick Slegers, souhaite la bienvenue à tous les membres et invités présents et procède à l'ouverture de l'Assemblée à 19h03. Il présente les membres du Conseil d'administration et les employés de l'Association.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté et est adopté à l'unanimité, proposé par M. Denis Pruneau et secondé par M. Jacques Laberge.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 10 décembre 2015 est présenté en détail par M. Steve Gauvin. Son acceptation est proposée par M. Jacques Laberge, M. Denis Pruneau le seconde.

4. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Rapport du président : M. Patrick Slegers fait le bilan des activités de l'année écoulée. Il procède à la présentation du rapport annuel pour l'année 2016. Ce bilan couvre toutes les activités de l'Association, au niveau administratif, technique ainsi que les actions du Conseil d'Administration. Ce rapport fait la synthèse des faits saillants des activités de l'exercice écoulé pour les différents secteurs d'activité de l'Association. Voir le document en annexe.

Suite à la présentation, quelques questions sont posées par les membres présents :

- 1) M. Benoît Paquet s'interroge sur les formations de gardien de but. Dans le passé, le Mistral avait une collaboration avec Soccer 22, formation gratuite donnée aux membres. Pour la nouvelle saison hivernale, cette formation se donnera à l'interne pour les équipes compétitives, à même les ressources techniques de l'Association. Elle sera élargie à toutes les catégories pour la saison estivale. La formation de gardien de but fera partie des programmes offerts par l'Association à l'année longue et non plus de manière ponctuelle en début de saison. Au total, trente séances de formation sont prévues au calendrier.
- 2) M. Benoît Paquet se demande si l'Académie de soccer sera encore disponible, telle qu'elle l'était en 2016. Pour l'année 2017, elle sera élargie, elle comprendra plus de plages horaires et sera gratuite. Elle comportera deux volets, formation des joueurs et des gardiens de but.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Denis Pruneau présente le rapport financier de l'Association. Voir le document en annexe.

Questions à ce sujet :

Les amendes sont principalement celles de manquements à l'arbitrage, dues à la rentrée tardive des résultats.

Amortissement des équipements : cette dépense récurrente figure au budget pour cinq ans sous forme d'amortissement.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Denis Pruneau nous présente le rapport du vérificateur traitant des activités financières de l'Association pour l'exercice écoulé. La mission d'examen a été effectuée le 30 septembre 2016 par une nouvelle firme comptable. Dès l'an prochain, l'Association devra se conformer aux nouvelles obligations de la ville de Québec en procédant à un audit comptable et financier.

M. Denis Pruneau propose l'adoption du rapport tel que présenté, M. Jacques Laberge le seconde. Le document se trouve en annexe.

7. AMENDEMENTS AUX STATUTS

Le document remis aux membres par courrier électronique est présenté en détail par M. Steve Gauvin. Aucune question n'est posée. M. Benoît Paquet en propose l'adoption, il est secondé par M. Jacques Laberge.

8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Frederic Roy est nommé président d'élection, proposé par M. Laberge et M. Pruneau.

M. Steve Gauvin est nommé secrétaire d'élection, proposé par M. Pruneau et M. Slegers.



STATUT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Association de soccer du Mistral Laurentien

NOM	ENTRÉ(E)	RÉÉLU(E)	MANDAT	STATUT
Patrick Slegers PRÉSIDENT	2007	2014	2 ans sur 2	En élection
VICE-PRÉSIDENT				
Denis Pruneau TRÉSORIER	2009	2014	2 ans sur 2	En élection
Lina Lalancette SECRÉTAIRE	2009	2015	1 an sur 2	En poste
Alain Coderre ADMINISTRATEUR	2014	2014	2 ans sur 2	En élection
Jacques Laberge ADMINISTRATEUR	2013	2015	1 an sur 2	En poste
Annie Lavoie ADMINISTRATRICE	2016		1 an (Nomination faite en cours d'année)	En élection
Emmanuelle Racine DÉLÉGUÉ MDN	2015	2015	Annuel	Délégué



M. Laberge propose la nomination de Mme Annie Lavoie comme membre du Conseil d'Administration ;
M. Laberge propose la nomination de M. Denis Pruneau comme membre du Conseil d'Administration ;
M. Laberge propose la nomination de M. Jean-Philippe Sauvageau comme membre du Conseil d'Administration ;
M. Laberge propose la nomination de M. Jean-François Côté comme membre du Conseil d'Administration ;
M. Laberge propose la nomination de M. Patrick Slegers comme membre du Conseil d'Administration ;
M. Laberge propose la nomination de M. Alain Coderre comme membre du Conseil d'Administration ;
Une procuration est aussi déposée par le dg mentionnant l'intérêt de M. Coderre à demeurer sur le Conseil d'administration.

Toutes ces personnes acceptent leur mise en nomination.

Il y a aura vote secret pour déterminer quelles seront les cinq membres élus parmi ces six candidats en élection.

Avant de procéder, les membres en élection sont invités à se présenter afin de donner un bref aperçu de leurs intérêts à siéger au Conseil d'administration.

Un vote secret a lieu. Sont élus :

- Mme Annie Lavoie ;
- M, Jean-Philippe Sauvageau ;
- M. Alain Coderre ;
- M. Denis Pruneau et
- M. Patrick Slegers.

9. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

M. Denis Pruneau propose de prolonger le mandat de Monsieur Vincent Joseph à titre de comptable et de la firme Lemieux-Nolet pour le rapport comptable détaillé de fin d'exercice.

M. Denis Pruneau propose l'acceptation de cette nomination et est secondé par M. Jacques Laberge.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle à discuter.

11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée se clôture à 20h10, proposé par M. Denis Pruneau et appuyé par M. Jacques Laberge.

M. Patrick Slegers, **Président**
Association de soccer du Mistral Laurentien

M. Patrick Slegers, **Secrétaire de l'Assemblée**
Association de soccer du Mistral Laurentien